

L'Observatoire Economique et Social

Note de conjoncture n°41

CONJONCTURE AGRICOLE

Evolution annuelle (sur la moyenne trimestrielle)	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	Au 4 ^e trimestre 2016, les prix agricoles à la production progressent de + 4,3 %.
Prix agricoles à la production (IPPAF)	- 1,2 %	+ 0,3 %	+ 0,4 %	+ 4,3 %	L'indice est porté par la hausse des cours des produits végétaux (+ 3,9 %), des produits animaux (+ 7,9 %) et des fruits et légumes (+ 12,4 %). Le recul du coût des intrants se poursuit au 4 ^e trimestre 2016, essentiellement en lien avec la diminution du prix des aliments pour animaux (- 3,5 %) et des engrains (- 15,1 %). L'excédent des échanges agroalimentaires est en recul de - 43,7 % sur un an, tiré à la baisse par le recul des exportations de produits laitiers et par la hausse des importations des céréales, des fruits et légumes frais.
Prix d'achat des intrants (IPAMPA)	- 2,2 %	- 3,0 %	- 2,6 %	- 1,5 %	
Solde des échanges agroalimentaires	-17,6%	-26,2%	-45,5%	-43,7%	

EMPLOI DES SALARIES AGRICOLES

Au 2 ^e trimestre 2016, les indicateurs de l'emploi des salariés agricoles restent orientés à la hausse	Evolution trimestrielle CVS (correction variations saisonnières)	T3 2015	T4 2015	T1 2016	T2 2016
Le volume d'heures rémunérées s'accroît (+ 0,4 %), avec une progression du volume de l'emploi en CDD (+ 1,0 %) qui compense la faible hausse de l'emploi en CDI (+ 0,2 %). La masse salariale (5 Mds d'euros) croît de + 1,1 % et le salaire horaire apparent de + 0,7 % (15,0 €).	Nb d'heures rémunérées	- 1,3 %	+ 1,5 %	+ 0,1 %	+ 0,4 %
	Nb de contrats encore actifs (hors TODE)	- 1,1 %	- 1,6 %	- 0,3 %	- 0,2 %
	Masse salariale	- 0,2 %	+ 1,5 %	+ 1,7 %	+ 1,1 %

INTENTIONS D'EMBAUCHE DES SALARIES AGRICOLES

Evolution trimestrielle CVS (correction variations saisonnières)	T4 2015	T1 2016	T2 2016	T3 2016	Les intentions d'embauche reculent fortement dans le secteur de la Transformation
Production	- 1,3 %	- 1,5 %	- 1,7 %	- 0,2 %	Au 3 ^e trimestre 2016, le recul du nombre total d'intentions d'embauche est similaire au trimestre précédent (- 0,3 % en glissement trimestriel CVS). Celui-ci diminue fortement dans le secteur de la Transformation (- 5,3 %).
Transformation	+ 0,6 %	+ 0,6 %	+ 0,6 %	- 5,3 %	Les intentions d'embauche en CDD hors TODE augmentent de + 0,1 % en glissement trimestriel CVS, à l'inverse des intentions d'embauche en CDI (- 1,3 %).
Tertiaire	- 2,2 %	- 2,1 %	- 1,6 %	- 2,6 %	Le secteur de la production, principal pourvoyeur d'embauches au sein du régime agricole, enregistre un recul des intentions d'embauche de - 0,2 % au 2 ^e trimestre 2016 (après - 1,7 % au trimestre précédent).
Autres activités	+ 0,9 %	+ 1,8 %	+ 1,7 %	+ 1,6 %	
Total	- 0,4 %	- 0,6 %	- 0,3 %	- 0,3 %	

Télécharger les données au format Excel : 

PERSONNES PROTEGEES EN MALADIE

En 2016, la croissance modérée des effectifs du régime des salariés agricoles (SA) ne permet plus le maintien global de la population protégée.

Au 4^e trimestre 2016, la progression des effectifs relevant du régime des SA reste modérée (+ 0,1 % après + 0,2 %). Au régime des non-salariés agricoles, les effectifs continuent de baisser régulièrement (- 1,0 % après - 0,9 %) et ce recul pèse sur l'évolution globale de la population protégée.

Evolution trimestrielle		T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016
Nb de personnes protégées en maladie	Salariés	+ 0,5 %	+ 0,6 %	+ 0,2 %	+ 0,1 %
	Non-salariés	- 0,8 %	- 0,6 %	- 0,9 %	- 1,0 %
	Total	+ 0,0 %	+ 0,1 %	- 0,3 %	- 0,4 %

ECONOMIE DE LA SANTE

Evolution en ACM

(Une correction des jours ouvrés est apportée aux remboursements de soins de ville)

						Faible progression des remboursements de soins de ville en 2016 au régime agricole (+ 0,1 %)
						En 2016, au régime des salariés, le nombre de patients et les remboursements en soins de ville progressent de + 2,7 %.
						Pour le régime des non-salariés, la patientèle diminue plus fortement que les remboursements (respectivement - 3,1 % et - 1,9 %).
						Les remboursements de soins en cliniques baissent de - 3,3 % pour l'ensemble du régime agricole.

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES (ATMP)

Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles baisse fortement pour les deux régimes en 2016

En 2016, le nombre d'ATMP avec arrêt baisse de - 1,5 % sur un an au régime des salariés. Cette évolution s'inscrit dans la continuité d'une tendance à la baisse de long terme, après une année 2014 atypique. Le montant des prestations* progresse de + 0,8 % chez les salariés alors qu'il recule au régime des non-salariés (- 2,0 %).

* Soins de ville, indemnités journalières, incapacité permanente, établissements

Evolution en % sur un an		2013	2014	2015	2016
Nb d'ATMP avec arrêt	Salariés	- 2,0 %	+ 2,4 %	- 0,7 %	- 1,5 %
	Non-salariés	- 7,1 %	- 3,4 %	- 7,9 %	- 3,5 %
Nb de jours indemnisés	Salariés	+ 0,5 %	+ 5,3 %	+ 2,5 %	- 0,1 %
	Non-salariés	+ 0,1 %	+ 0,4 %	- 4,4 %	- 2,6 %
Montant des prestations*	Salariés	+ 0,9 %	+ 8,7 %	- 0,4 %	+ 0,8 %
	Non-salariés	+ 1,5 %	+ 24,7 %	- 8,9 %	- 2,0 %

FAMILLE

Evolution trimestrielle		T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016
Nb d'allocataires de la prime d'activité (PPA)	Salariés	+173,1%	+ 41,9 %	+ 15,2 %	+ 5,4 %
	Non-salariés	+ 96,4 %	+ 31,5 %	+ 21,0 %	+ 8,3 %
Nb d'allocataires du RSA socle	Salariés	- 1,6 %	- 2,8 %	- 0,7 %	+ 3,0 %
	Non-salariés	- 6,3 %	- 2,6 %	+ 0,7 %	+ 4,3 %

La montée en charge de la Primé d'activité (PPA) s'atténue en décembre 2016
Le nombre d'allocataires du rSa socle régresse légèrement en un mois (- 0,4 %), mais augmente par rapport au trimestre précédent (+ 3,5 %). Cette évolution trimestrielle est portée par le régime des non-salariés agricoles (+ 4,3 %) et celui des salariés agricoles (+ 3,0 %). La PPA poursuit sa montée en charge au mois de décembre 2016. Le nombre d'allocataires bénéficiaires de cette prime progresse de + 6,4 % par rapport à septembre 2016.

RETRAITE

Les effectifs de retraités au régime des non-salariés agricoles poursuivent leur recul au T4 2016

Au T4 2016, 1,43 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles ; un effectif en baisse de - 2,9 % sur un an. La diminution la plus importante concerne les droits personnels (- 3,2 %). Ce recul est lié essentiellement au nombre de décès, 2,5 fois plus important que les attributions de droits personnels. Au régime des salariés agricoles, l'effectif de retraités est en hausse de + 0,5 % sur un an. Cette évolution est liée à l'augmentation du nombre de départs avant l'âge légal dans le cadre du dispositif « départs anticipés pour carrière longue ».

Evolution trimestrielle		T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016
Nb de retraités	Salariés	+ 0,3 %	+ 0,1 %	+ 0,2 %	+ 0,0 %
	Non-salariés	- 0,6%	- 0,9%	- 0,8 %	- 0,6 %
Montant annuel moyen des pensions (carrière >150 trimestres)	Salariés	+ 0,3%	+ 0,2%	+ 0,2%	+ 0,2 %
	Non-salariés	+ 0,2%	+ 0,2%	+ 0,1%	+ 0,2 %

SOMMAIRE

Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 4 ^e trimestre 2016	4
Emploi des salariés agricoles au 2 ^e trimestre 2016	5
Intentions d'embauche des salariés agricoles au 3 ^e trimestre 2016	6
Economie de la santé : personnes protégées en maladie au Rniam	7
Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville en 2016	8
Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville en 2016	9
Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques en 2016	11
Accidents du travail et maladies professionnelles des salariés agricoles	12
Accidents du travail et maladies professionnelles des non-salariés agricoles	13
Famille : Prime d'activité (PPA) et RSA	14
Retraite	15

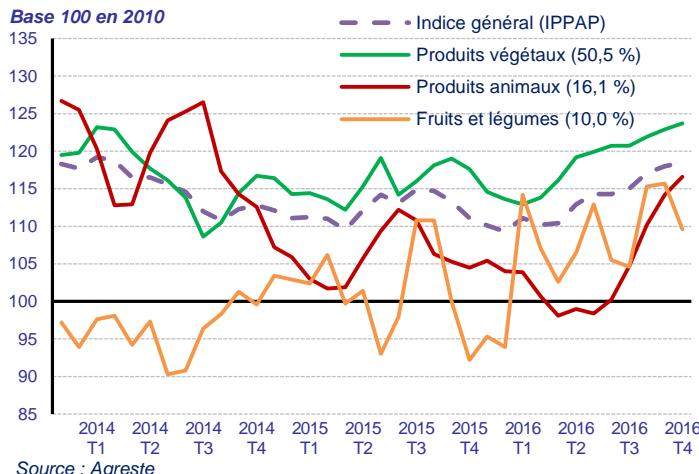
Télécharger les données au format Excel : 

Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 4^e trimestre 2016

Au 4^e trimestre 2016, les prix agricoles à la production progressent de + 4,3 %.

Au 4^e trimestre 2016, les cours des **produits végétaux** (+ 3,9 %), des **produits animaux** (+ 7,9 %) et des **fruits et légumes** (+ 12,4 %) soutiennent la hausse de l'indice.

Graphique 1 : Prix à la production des principaux produits agricoles



Les productions de **céréales**, d'**oléo-protéagineux**, de **pommes de terre** et de **betteraves** se sont fortement réduites : - 25,3 % pour les céréales et - 11,3 % pour les oléo-protéagineux. Malgré la faiblesse des récoltes, les cours des céréales reculent au 4^e trimestre 2016 (- 2,6 %), en raison de l'abondance des disponibilités mondiales.

Les cours des **oléagineux** se sont redressés fin 2016 pour atteindre + 2,4 %. Ils ont bénéficié de la remontée du prix du pétrole et d'une demande mondiale soutenue.

Tableau 1 : Prix des produits agricoles à la production

Evolution en % sur un an	Pondér. Indice	2014	2015	2016	2016 T2	2016 T3	2016 T4
Indice général brut	100%	-5,2	-2,3	+1,1	+0,3	+0,4	+4,3
Céréales	18,8%	-13,8	-4,3	-9,2	-9,7	-6,5	-2,6
Vins	17,7%	+9,8	-0,8	+3,5	+3,1	+4,6	+3,8
Lait	14,7%	+7,0	-13,1	-1,3	-3,3	-7,6	+6,5
Gros bovins	9,6%	-5,7	-1,0	-5,0	-4,6	-8,8	-5,1
Porcins	5,4%	-8,5	-7,2	+3,0	-2,8	+5,9	+12,9
Légumes frais	5,3%	-7,7	+3,1	+9,9	+3,5	+7,2	+21,6
Oléagineux	4,9%	-15,1	+14,8	-2,8	-5,3	-3,1	+2,4
Volailles	4,6%	-6,8	-3,2	-0,6	-0,3	-1,3	-2,4
Fruits frais	3,5%	-18,6	+9,2	+5,5	+2,9	+8,9	+6,0
Pommes de terre	2,6%	-40,7	+15,1	+65,8	+90,5	+59,6	+37,6
Œufs	1,5%	+3,1	+5,5	-2,7	-7,6	-18,7	+19,5

Source : Agreste

Les prix des **porcins** poursuivent leur hausse au 4^e trimestre 2016 (+ 12,9 %) en raison du dynamisme de la demande chinoise. Les cours des **bovins** chutent de - 5,1 % dans un contexte d'afflux des vaches laitières de réforme dans les abattoirs, du manque de dynamisme des exportations perturbées par la fièvre catarrhale ovine et d'une moindre consommation de viande par les ménages.

Les prix des **produits animaux** sont portés par la hausse des cours du **lait** (+ 6,5 %) et des **œufs** (+ 19,5 %). La baisse de la collecte de lait et la fermeté de la demande ont fortement contribué au redressement des cours à partir de l'été 2016.

Les prix des **fruits** (+ 6,0 %) et des **légumes** (+ 21,6 %) progressent au T4 2016, sous l'effet d'une offre limitée (en raison des intempéries printanières), et d'une demande dynamique. Entre 2015 et 2016, la production de fruits et légumes baisse respectivement de - 8,8 % et de - 3,0 %.

Au 4^e trimestre 2016, la baisse des prix d'achats des moyens de production agricole (intrants) s'accroît par rapport à l'année précédente (- 1,5 %, après - 0,9 % au T4 2015).

Le recul du coût des intrants se poursuit au 4^e trimestre 2016, essentiellement en lien avec la diminution du **prix des aliments pour animaux** (- 3,5 %) et des **engrais** (- 15,1 %).

La baisse des cours des aliments composés s'accroît, dans un contexte de recours plus marqué aux **aliments des animaux** fabriqués à la ferme, sous l'effet du repli des cours du blé et d'une moindre demande à la suite de la grippe aviaire touchant les palmipèdes.

Sur un an, le prix de l'**énergie** progresse de + 7,0 % sous l'effet de la hausse des prix du pétrole depuis le début de l'année 2016.

Graphique 2 : Prix d'achat des intrants

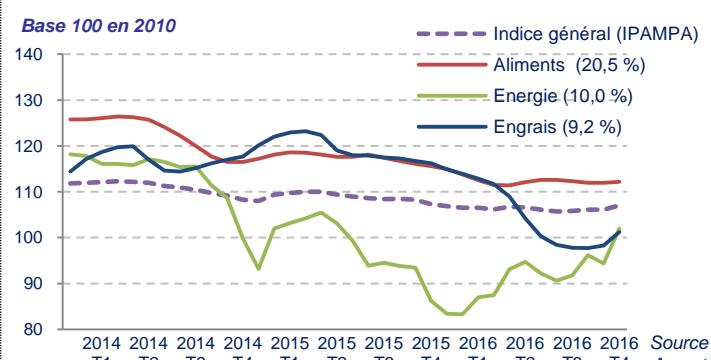


Tableau 2 : Échanges agroalimentaires

Cumul de janvier à déc En millions d'euros	Exportations		Importations		Solde		
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	Evol
Produits agricoles et alim.	60 139	58 714	50 922	52 592	9 218	6 122	-33,6%
Produits bruts	15 694	14 270	13 074	13 989	2 620	281	-89,3%
dont céréales	8 329	6 840	1 717	2 007	6 612	4 832	-26,9%
dont légumes	2 235	2 412	3 017	3 175	-783	-763	+2,5%
dont fruits	1 873	1 838	6 017	6 301	-4 143	-4 462	-7,7%
Produits transformés	44 446	44 443	37 848	38 603	6 598	5 841	-11,5%
dont boissons	14 571	14 816	3 194	3 401	11 377	11 416	+0,3%
dont viandes	4 525	4 363	5 506	5 220	-981	-857	+12,7%
dont produits laitiers	6 540	6 227	3 203	3 189	3 337	3 038	-9,0%
dont produits fruits et légumes	1 948	1 955	4 466	4 750	-2 518	-2 795	-11,0%

Source : Agreste

L'excédent des échanges agroalimentaires s'est fortement dégradé pour s'établir à 6,1 Mds €, en baisse de - 33,6 % en 2016.

L'excédent en **produits bruts** a baissé de - 89,3 % sur un an. La valeur des exportations de **céréales** diminue de - 17,8 %, en lien avec la baisse des quantités d'orge et de blé tendre vendues respectivement à la Chine et l'Algérie. Le déficit commercial des **fruits** s'est accru de - 7,7 % : l'augmentation des importations de + 4,7 % (284 M€) s'est conjuguée à une légère baisse des exportations de - 1,8 % (- 35 M€).

L'excédent des échanges en **produits transformés** chute de 757 M€ (- 11,5 %), porté par le recul des exportations de **produits laitiers** (- 313 M€, soit - 4,8 %) et par une hausse des importations des **produits fruits et légumes** (+ 284 M€, soit + 6,4 %) sur un an.

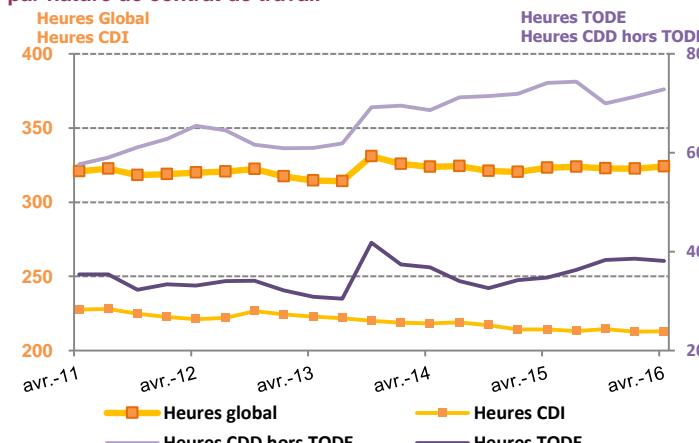
Emploi des salariés agricoles au 2^e trimestre 2016

Tableau 1 : Evolution du régime agricole par grand indicateur

	Volume (brut) T2 2016	Evolution trimestrielle CVS (%)	
		T1 2016	T2 2016
Heures (millions)	328	+ 0,1	+ 0,4
Contrats fin trimestre (milliers)	672	- 0,3	- 0,2
Masse salariale (Md€)	5,0	+ 1,7	+ 1,1
Salaire horaire moyen (€)	15,0	+ 1,6	+ 0,7

Source : CCMSA

Graphique 1 : Evolution CVS du volume d'heures global (en millions) par nature de contrat de travail



Source : CCMSA

Tableau 2 : Evolution par secteur et par grand indicateur

	T2 2016	Production		Transformation		Tertiaire		Services (Paysagistes, centres équestres, jardiniers)	
		Volume (brut)	Evol. trimestre CVS %	Volume (brut)	Evol. trimestre CVS %	Volume (brut)	Evol. trimestre CVS %	Volume (brut)	Evol. trimestre CVS %
HEURES (millions)	147	+ 0,5	56	+ 0,5	82	+ 0,6	43	- 0,2	
CDD hors TODE	31	+ 1,6	10	+ 6,5	14	+ 1,7	17	+ 0,5	
CDD TODE	43	- 1,1	-	-	-	-	-	-	
CDI	73	+ 1,0	45	- 1,0	68	+ 0,3	27	- 0,7	
CONTRATS FIN TRIMESTRE (milliers)	251	- 0,1	124	- 1,0	197	+ 0,4	100	- 1,1	
MASSE SALARIALE (Md €)	1,8	+ 1,1	1,0	+ 0,5	1,6	+ 1,9	0,5	- 0,1	
SALAIRE HORAIRE moyen (€)	12	+ 0,6	17	+ 0,1	20	+ 1,3	13	+ 0,1	

Source : CCMSA

Montant et évolution du Smic au 1^{er} avril 2016 :

9,67 € de l'heure ; + 0,6 % d'évolution annuelle

Production agricole

L'emploi salarié reste orienté positivement

Les salariés effectuent un volume d'**heures rémunérées** en hausse de + 0,5 %¹ par rapport au trimestre précédent.

Le volume d'heures des salariés en CDI s'accroît de + 1,0 %, celui des CDD présente deux évolutions contraires (hors TODE : + 1,6 % et TODE : - 1,1 %).

Au 2^e trimestre 2016, le secteur de la production se caractérise par un emploi permanent (**nombre de contrats présents en fin de trimestre**) stable : - 0,1 % (CDD hors TODE : + 1,3 % et CDI : - 0,4 %).

La **masse salariale** (1,8 milliard d'euros) reste dynamique en progressant de + 1,1 %. Les salariés en CDI sont rémunérés à un **salaire horaire** croissant (+ 0,8 %, 14,2 €). Il recule légèrement pour les CDD hors TODE (- 0,2 %, 10,4 €), et s'accroît pour les salariés TODE (+ 0,4 %, 11,1 €).

Transformation agricole

Mis à part le recul de l'emploi permanent, la masse salariale et le salaire horaire évoluent favorablement

Au 2^e trimestre 2016, les salariés effectuent un nombre d'**heures rémunérées** en augmentation de + 0,5 %. La croissance des heures en CDD (+ 6,5 %) et la baisse de celles en CDI (- 1,0 %) reflètent le phénomène de substitution des CDI par les CDD.

Le secteur de la transformation agricole présente un repli des **contrats présents en fin de trimestre** (- 1,0 %) avec une tendance affectant les deux natures de contrat de travail : CDI (majoritaires à 79,1 %) - 1,0 % et CDD (minoritaires à 20,9 %) - 0,8 %.

La **masse salariale** (1 milliard d'euros) croît de + 0,5 %.

Si le **salaire horaire** des salariés en CDI progresse remarquablement (+ 1,7 %, 18,9 €), celui des CDD recule de - 6,5 % (13,3 €).

Tertiaire agricole

Tous les indicateurs sont orientés à la hausse

Les salariés effectuent un volume d'**heures rémunérées** en croissance de + 0,6 %. Les deux natures de contrat de travail évoluent dans le même sens (CDD : + 1,7 % et CDI : + 0,3 %).

Le nombre de **contrats présents en fin de trimestre** est également en hausse (+ 0,4 %) avec une croissance des CDD (+ 2,7 %) limitée par un léger repli des CDI (- 0,1 %).

La **masse salariale** des employés du secteur (1,6 milliard d'euros) présente la plus forte évolution sectorielle (+ 1,9 %). Le **salaire horaire** des salariés en CDI s'accroît de + 1,6 % (21,9 €), tandis que celui des salariés en CDD recule de - 0,5 % (13,7 €).

Services (Paysagistes, centres équestres, jardiniers)

Les indicateurs sont orientés à la baisse, à l'exception du salaire horaire moyen (+ 0,1 %)

Les salariés effectuent ce trimestre un nombre d'**heures rémunérées** en baisse de - 0,2 % (CDD : + 0,5 % et CDI : - 0,7 %). Les **contrats présents en fin de trimestre** présentent le plus fort recul sectoriel : - 1,1 % (CDD : + 0,1 % et CDI : - 1,8 %).

La **masse salariale** (0,5 milliard d'euros) se stabilise.

Le **salaire horaire** des salariés en CDI s'accroît de + 0,8 % (14,8 €), à l'inverse de celui des salariés en CDD : - 1,3 % (8,8 €). Ce dernier montant est inférieur au Smic de part le nombre élevé de salariés rémunérés à des niveaux très bas tels que les apprentis, les salariés en contrats d'insertion, etc.

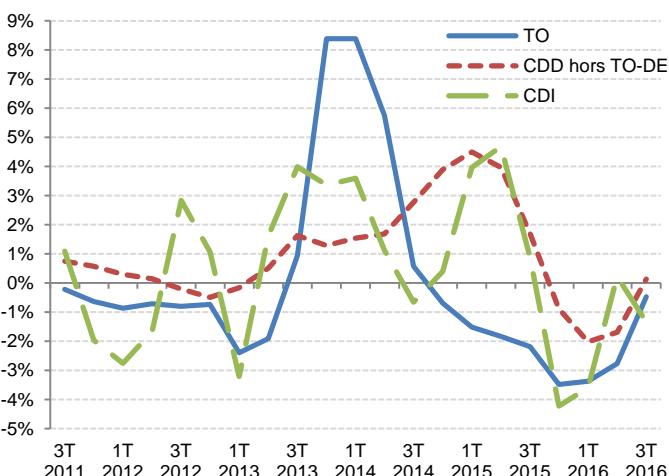
¹ Les séries sur le nombre d'heures rémunérées, le nombre de contrats actifs en fin de trimestre, la masse salariale et le salaire horaire (déduit du ratio Masse salariale / heures rémunérées), pour chaque secteur, sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

Sigles : TODE: Travailleurs Occasionnels-Demandeurs d'Emploi, CDD: Contrats à Durée Déterminée, CDI: Contrats à Durée Indéterminée.

Contact : Nadia El Fettahi - DSEF Cotisations – elfettahi.nadia@ccmsa.msa.fr

Intentions d'embauche des salariés agricoles au 3^e trimestre 2016

Graphique 1 : Evolution des intentions d'embauche par type de contrat, en glissement trimestriel corrigé des variations saisonnières (CVS)



Les intentions d'embauche reculent

Au 3^e trimestre 2016, le **nombre total d'intentions d'embauche** s'établit à 686 000 en données brutes, en légère diminution par rapport au trimestre précédent (- 0,3 % en glissement trimestriel CVS).

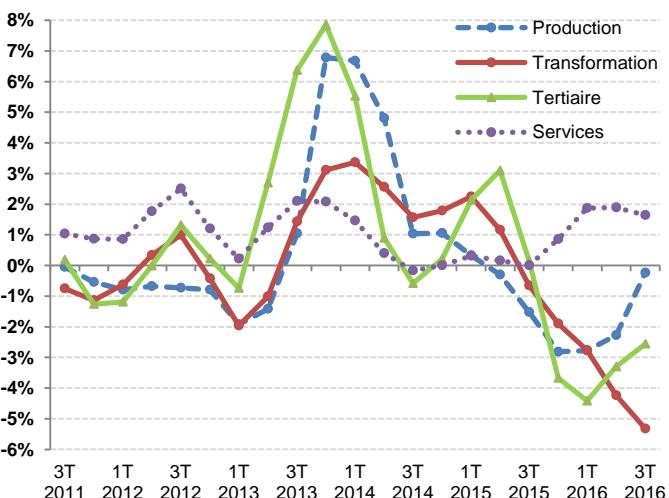
Les intentions d'embauche hors TODE, qui s'établissent à 208 600 unités en données brutes, sont en très légère baisse (- 0,1 %). Elles représentent 30,4 % du nombre total d'embauches.

En net recul le trimestre précédent (- 2,8 %), les intentions d'embauche de travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi (TODE, travailleurs saisonniers de la production) diminuent à nouveau ce trimestre mais moins fortement (- 0,5 %).

Les intentions d'embauche en CDD hors TODE augmentent de + 0,1 % en glissement trimestriel CVS, à l'inverse des intentions d'embauche en CDI (- 1,3 %).

Source : CCMSA

Graphique 2 : Evolution des intentions d'embauche par grand secteur d'activité, en glissement trimestriel corrigé des variations saisonnières (CVS)



Augmentation des embauches dans le secteur des services à la personne

Le secteur de la **production** est le principal pourvoyeur d'embauches du régime agricole, avec près de 84 % du total des intentions d'embauche au 3^e trimestre 2016. L'évolution de ce secteur conditionne directement l'évolution du régime agricole tout entier. Les intentions d'embauche au sein de ce secteur sont en recul de - 0,2 % ce trimestre.

Les intentions d'embauches sont en hausse dans le secteur « **Services** » (Paysagistes, centres équestres, jardiniers), + 1,6 % en glissement trimestriel CVS. Enfin, les secteurs de la **transformation** et du **tertiaire** sont en recul, respectivement - 5,3 % et - 2,6 %.

Source : CCMSA

Sigles : TODE: Travailleurs Occasionnels-Demandeurs d'Emploi, CDD: Contrats à Durée Déterminée, CDI: Contrats à Durée Indéterminée, CVS: Correction des Variations Saisonnieres.

Contact : Guillaume Prevostat - DSEF Cotisations – prevostat.guillaume@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :

Economie de la santé : personnes protégées en maladie au Rniam

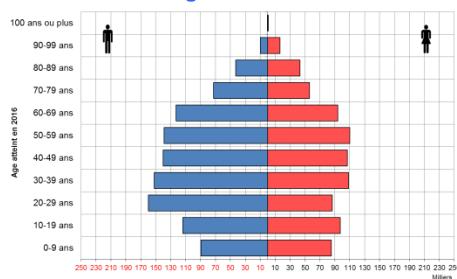
En 2016, la croissance modérée des effectifs du régime des salariés agricoles (SA) ne permet plus le maintien global de la population protégée.

En Janvier 2017, le régime agricole recense 3,2 millions de personnes protégées au titre du risque maladie, un effectif représentant 5,0 % de la population totale en France métropolitaine. Au régime agricole, 57,2 % sont protégés au régime des salariés et 42,8 % relèvent du régime des non-salariés agricoles (NSA).

Le régime agricole compte une majorité d'hommes. Ils représentent 54,9 % de la population protégée totale.

En 2016, la population protégée totale diminue de - 0,6 % après une année de stabilisation des effectifs. Cette baisse résulte de la combinaison de deux mouvements inverses : une progression moins dynamique qu'en 2015 des effectifs de personnes protégées au régime des SA (+ 1,5 %) et un recul fort et continu de ceux relevant du régime des NSA (- 3,3 %).

Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des salariés agricoles en Janvier 2017



Régime des SA	Répartition en %	Evolution 2016	Evolution 2015
Moins de 20 ans	21,0 %	+ 0,9 %	+ 2,0 %
De 20 à 39 ans	27,4 %	+ 1,8 %	+ 5,5 %
De 40 à 59 ans	26,8 %	+ 1,2 %	+ 1,7 %
60 ans et plus	24,8 %	+ 1,8 %	+ 1,7 %
Total	100 %	+ 1,5 %	+ 2,8 %

Source : CCMSA

Au régime des non-salariés agricoles, la baisse du nombre de personnes protégées en maladie continue.

Le régime des non-salariés agricoles a la spécificité d'avoir une forte proportion de personnes âgées. En effet, 62,0 % des effectifs sont âgés de 60 ans et plus, alors que seuls 9,9 % ont moins de 20 ans. Ainsi, l'âge moyen des non-salariés agricoles est nettement supérieur à celui des salariés, 63 ans contre 42 ans. Les femmes sont en moyenne plus âgées que les hommes (68 ans contre 58 ans).

Outre la structure démographique du régime, la diminution continue des personnes protégées au régime des non-salariés est liée à la baisse démographique des chefs d'exploitations et à l'évolution de l'activité professionnelle des conjoints qui travaillent de plus en plus souvent hors du monde agricole, ce qui peut conduire à une affiliation dans un autre régime.

La baisse moindre en 2016 (- 3,3 %, après - 3,6 % en 2015) résulte des conséquences en matière d'affiliation de la PUMa et des modifications des critères d'affiliations des chefs d'exploitation prévues par la loi d'avenir pour l'agriculture fin 2014.

Tableau 1 : Evolution du nombre de personnes protégées en maladie par régime - Rniam au 2 janvier 2017

Régimes agricoles	Effectifs en janvier 2017	Répartition en %	Evolution 2016	Evolution 2015
Régime des salariés	1 846 676	57,2 %	+ 1,5 %	+ 2,8 %
Régime des non-salariés	1 383 146	42,8 %	- 3,3 %	- 3,6 %
Total	3 229 822	100 %	- 0,6 %	- 0,1 %

Source : CCMSA

Tableau 2 : Evolution du nombre de personnes protégées en maladie par régime et par sexe - Rniam au 2 janvier 2017

Régimes agricoles	Effectifs en janvier 2017		Répartition en %	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Régime des salariés	805 341	1 041 335	43,6 %	56,4 %
Régime des non-salariés	650 813	732 333	47,1 %	52,9 %
Total	1 456 154	1 773 668	45,1 %	54,9 %

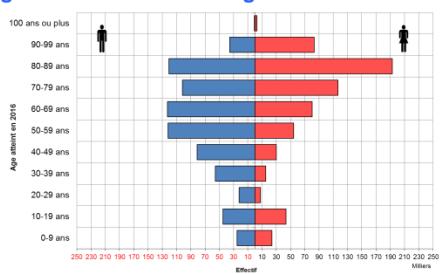
Source : CCMSA

En 2016, la progression des effectifs protégés au régime SA est moins dynamique que les deux années précédentes.

La population relevant du régime des SA progresse modérément en 2016 avec + 1,5 %, après + 2,8 % et + 2,2 % les deux années précédentes. Cette croissance moindre s'explique par un repli de l'emploi depuis le 2^e trimestre 2015 dans les entreprises relevant du régime agricole. Ce sont notamment les effectifs âgés de 20 à 39 ans qui contribuent le plus à la croissance de la population protégée dans ce régime (+ 1,8 %). Parallèlement, le droit illimité à la prise en charge des frais de santé avec la mise en place de la Protection universelle maladie (PUMa) depuis le 1^{er} janvier 2016 et les modifications structurelles d'accès à l'emploi constatées ces dernières années, en lien avec un recours accru des employeurs à des contrats à durée déterminée pour leurs salariés, peuvent avoir des conséquences positives pour le régime agricole en matière d'affiliation.

L'âge moyen des personnes protégées en maladie au régime des salariés agricoles est de 42 ans. Les 60 ans et plus représentent 24,8 % de la population et 21,0 % sont âgés de moins de 20 ans.

Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des non-salariés agricole en Janvier 2017



Régime des NSA	Répartition en %	Evolution 2016	Evolution 2015
Moins de 20 ans	9,9 %	- 3,7 %	- 4,6 %
De 20 à 39 ans	7,3 %	- 0,8 %	- 2,3 %
De 40 à 59 ans	20,8 %	- 4,0 %	- 3,9 %
60 ans et plus	62,0 %	- 3,2 %	- 3,5 %
Total	100 %	- 3,3 %	- 3,6 %

Source : CCMSA

Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville en 2016

Tableau 1 : Evolution annuelle du nombre de patients par régime et classe d'âge

		Evolution 2016	Ecart par rapport à l'évolution 2015 (en point)	Répartition par classe d'âge en 2016
Régime Agricole	moins de 20 ans	+ 2,5 %	+ 0,8 pt	19 %
	20-64 ans	+ 1,0 %	+ 0,4 pt	46 %
	plus de 64 ans	- 2,3 %	- 1,0 pt	35 %
	Total	+ 0,1 %	+ 0,0 pt	100 %
Dont Non-salariés 45 %	moins de 20 ans	- 2,4 %	+ 0,4 pt	11 %
	20-64 ans	- 2,6 %	+ 0,8 pt	33 %
	plus de 64 ans	- 3,6 %	- 0,8 pt	56 %
	Total	- 3,1 %	- 0,1 pt	100 %
Dont Salariés 55 %	moins de 20 ans	+ 4,4 %	+ 0,6 pt	25 %
	20-64 ans	+ 2,6 %	- 0,2 pt	56 %
	plus de 64 ans	+ 1,0 %	- 1,9 pt	19 %
	Total	+ 2,7 %	- 0,4 pt	100 %

Source : CCMSA

Baisse des effectifs pour le régime des non-salariés et progression pour le régime des salariés

Le nombre de patients affiliés au régime agricole ayant consommé des soins de ville en 2016 augmente de + 0,1 %. Cette évolution est identique à celle de 2015.

La diminution des effectifs du régime des non-salariés de - 3,1 % est similaire à celle de 2015. Cette baisse concerne toutes les classes d'âge mais est plus marquée chez les 65 ans et plus.

Le rythme d'évolution au régime des salariés perd - 0,4 point sur un an (+ 2,7 % en 2016 après + 3,1 % en 2015). Les effectifs de ce régime progressent toutes classes d'âge confondues.

Le nombre de patients en ALD au régime agricole progresse de + 0,5 %, alors qu'un an plus tôt, les effectifs étaient en baisse de - 0,8 %. Cette hausse concerne uniquement le régime des salariés agricoles dont les effectifs en ALD augmentent de + 3,6 % après + 2,2 % en 2015. S'agissant du régime des non-salariés, le nombre de patients en ALD diminue de - 1,3 %.

Sigles : ALD: Affection de Longue Durée

Contact : Sandrine Kehiri - DSEF Prestations maladie – kehiri.sandrine@ccmsa.msa.fr

Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville en 2016

Tableau 2 : Evolution des remboursements de soins de ville du régime agricole en 2016

Prestations soins de ville suivant le champ de l'ONDAM	Montants remboursés (en millions d'euros)	Taux d'évolution corrigé des jours ouvrés (en %)		Contribution des différents postes à la croissance des soins de ville (en point)		
		Régime agricole	Non-Salariés	Salariés	Régime agricole	Non-Salariés
Honoraires privés	1 064	+ 0,4 %	- 2,3 %	+ 3,6 %	+ 0,1 pt	- 0,5 pt
<i>dont honoraires médicaux</i>	897	- 0,1 %	- 2,9 %	+ 3,3 %	+ 0,0 pt	- 0,6 pt
<i>dont honoraires dentaires</i>	144	+ 0,7 %	- 2,6 %	+ 3,7 %	+ 0,0 pt	- 0,1 pt
Produits de santé	1 639	- 0,5 %	- 2,5 %	+ 2,4 %	- 0,2 pt	- 0,9 pt
<i>dont médicaments</i>	1 216	- 1,6 %	- 3,8 %	+ 1,5 %	- 0,4 pt	- 1,0 pt
<i>dont produits de la LPP</i>	423	+ 2,6 %	+ 0,9 %	+ 5,5 %	+ 0,2 pt	+ 0,1 pt
Prescriptions hors produits de santé	1 428	- 0,4 %	- 1,6 %	+ 1,9 %	- 0,1 pt	- 0,6 pt
<i>dont auxiliaires médicaux</i>	949	- 0,3 %	- 1,3 %	+ 2,1 %	- 0,1 pt	- 0,3 pt
<i>dont laboratoire</i>	182	- 0,6 %	- 2,9 %	+ 2,6 %	+ 0,0 pt	- 0,1 pt
<i>dont frais de transports</i>	292	+ 1,0 %	- 0,3 %	+ 3,3 %	+ 0,1 pt	+ 0,0 pt
Total soins de santé	4 131	- 0,3 %	- 2,1 %	+ 2,6 %	- 0,2 pt	- 2,0 pt
Indemnités journalières (IJ)	533	+ 2,7 %	+ 2,3 %	+ 2,8 %	+ 0,3 pt	+ 0,1 pt
TOTAL SOINS DE VILLE	4 663	+ 0,1 %	- 1,9 %	+ 2,7 %	+ 0,1 pt	- 1,9 pt
<i>Source : CCMSA</i>						

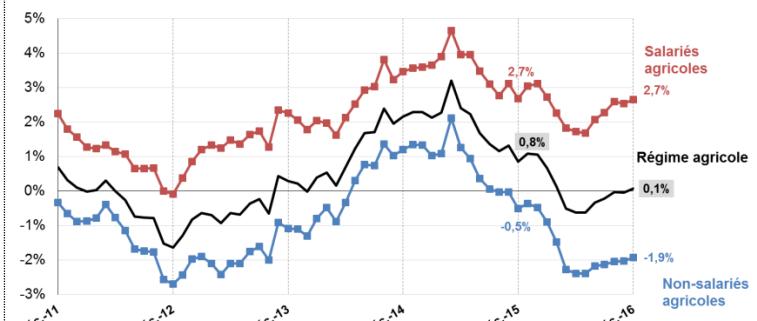
Légère hausse des dépenses de soins de ville de + 0,1 % pour le régime agricole

Les dépenses de **soins de ville** du régime agricole, corrigées des jours ouvrés, augmentent de + 0,1 % en 2016 (après + 0,8 % en 2015).

Le rythme d'évolution des dépenses de soins de ville reste dynamique au régime des salariés agricoles et s'établit à + 2,7 %, évolution identique à celle de 2015.

Au régime des non-salariés agricoles, les dépenses de soins de ville diminuent davantage en 2016 qu'en 2015 (- 1,9 % après - 0,5 %).

Graphique 1 : Evolution des dépenses de soins de ville par régime



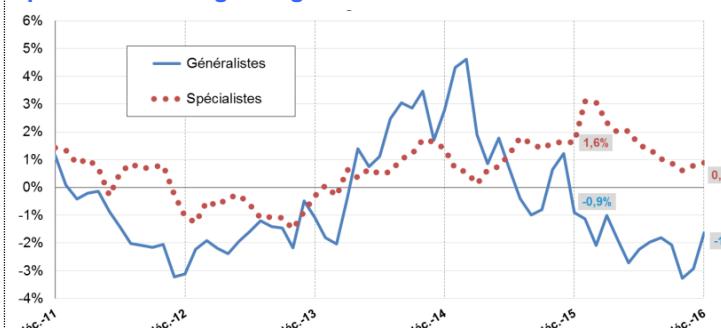
Source : CCMSA

Remboursements des honoraires médicaux : - 0,1 % en données corrigées des jours ouvrés (CJO)

En 2016, la tendance s'inverse pour les remboursements des **honoraires médicaux** au régime agricole, en baisse de - 0,1 % après une hausse de + 0,6 % en 2015.

Ce rythme d'évolution des dépenses s'explique par une moindre hausse des remboursements d'honoraires des médecins spécialistes (+ 0,9 % après + 1,6 %), associée à une baisse plus prononcée de ceux des médecins généralistes (- 1,6 % après - 0,9 %).

Graphique 2 : Evolution des honoraires des généralistes et des spécialistes au régime agricole



Source : CCMSA

Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville en 2016

Remboursements de médicaments et des petits appareillages (LPP) : - 0,5 % en données CJO

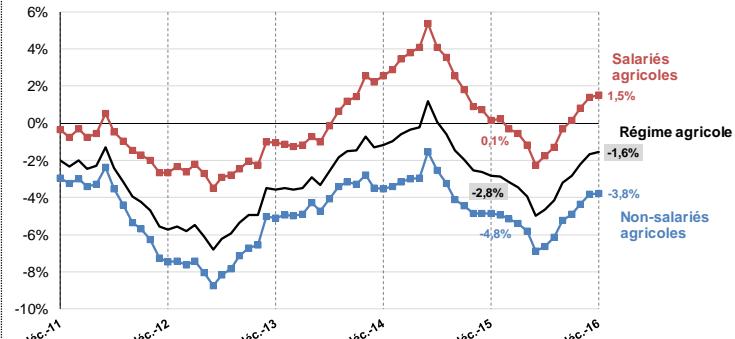
En 2016, les remboursements de **médicaments** au régime agricole baissent de - 1,6 % (après - 2,8 % en 2015).

L'atténuation du recul de ces dépenses s'observe aussi bien pour le régime des non-salariés agricoles (- 3,8 % après - 4,8 %) que pour celui des salariés agricoles (+ 1,5 % après + 0,1 %).

Elle concerne les médicaments rétrocédés comme les médicaments délivrés en officine dont l'évolution s'établit à - 2,6 %, après - 3,8 % un an auparavant.

En 2016, les remboursements des **produits de la LPP** augmentent de + 2,6 %, après + 2,8 % en 2015. Cette progression des dépenses de LPP se retrouve chez les salariés agricoles (+ 5,5 %) et, dans une moindre mesure, chez les non-salariés agricoles (+ 0,9 %).

Graphique 3 : Evolution des dépenses de médicaments par régime



Source : CCMSA

Remboursements des prescriptions autres que les produits de santé : - 0,4 % en données CJO

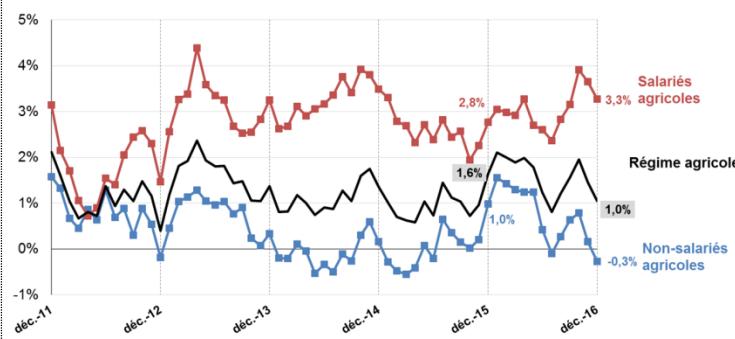
Les remboursements de soins des **auxiliaires médicaux** au régime agricole baissent légèrement entre 2016 et 2015 (- 0,3 %), en rupture avec les évolutions des années précédentes (+ 2,1 % en 2015 et + 2,3 % en 2014).

Ce rythme s'explique par une stabilisation des dépenses tant pour les remboursements d'actes d'infirmiers (+ 0,0 % après + 2,4 % en 2015 et + 2,3 % en 2014) que pour ceux des masseurs kinésithérapeutes (+ 0,0 % après + 1,4 % en 2015 et + 2,4 % en 2014).

Les remboursements de **frais de transports** du régime agricole augmentent de + 1,0 %, après + 1,6 % en 2015.

Cette progression est soutenue par l'augmentation des dépenses au régime des salariés agricoles (+ 3,3 %), alors que celles au régime des non-salariés agricoles diminuent (- 0,3 %).

Graphique 4 : Evolution des frais de transports au régime agricole selon le type de transport



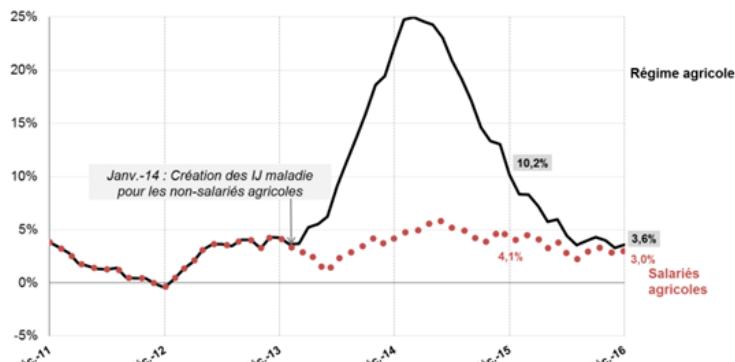
Source : CCMSA

Indemnités journalières maladie en hausse de + 3,0 % au régime des salariés agricoles

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** augmentent de + 3,6 % au régime agricole fin 2016 (après + 10,2 % fin 2015), marquant la fin de l'impact de la création des IJ maladie pour les non-salariés agricoles en janvier 2014.

En 2016, l'évolution des versements des IJ maladie des salariés agricoles s'établit à + 3,0 %, après + 4,1 % fin 2015.

Graphique 5 : Evolution des IJ Maladie



Source : CCMSA

Sigles : IJ: Indemnités Journalières, LPP: Liste des Produits et des Prestations, ONDAM: Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie, données CJO: données corrigées des jours ouvrés

Contact : Sabrina Hidouche - DSEF Prestations maladie – hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr

Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques en 2016

<p>Diminution des montants remboursés pour des soins effectués en cliniques</p> <p>Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques s'élèvent à 750 millions d'euros en 2016. Ils diminuent de - 3,3 % par rapport à 2015. Cette baisse fait suite à une année 2015 particulièrement forte en niveau de remboursement.</p> <p>Le recul concerne les deux régimes agricoles, bien qu'il soit plus marqué dans le régime des non-salariés (- 4,8 %) que dans le régime des salariés (- 0,9 %). Pour l'ensemble du régime agricole, tous les postes de dépenses enregistrent une baisse.</p>	<p>Une forte contribution des montants liés à l'objectif des dépenses de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (ODMCO)</p> <p>Après une année 2015 en croissance (+ 0,4 %), les dépenses liées aux activités MCO retrouvent en 2016 une tendance baissière qui s'est affirmée au fil des mois. En fin d'année, la baisse est de - 2,8 % (- 1,6 % sur la période 2012-2014). Elle est plus prononcée dans le régime des non-salariés (- 4,3 %) que dans celui des salariés (- 0,4 %).</p> <p>Les activités MCO contribuent fortement à la baisse des dépenses de cliniques (- 2,3 points) du fait de leur poids conséquent dans les dépenses (82,0 %).</p> <p>La diminution provient surtout de la baisse soutenue du nombre de patients âgés de 80 ans ou plus pris en charge en MCO. Pour les séjours MCO (hors liste en sus), qui représentent 68 % des dépenses du poste MCO, le nombre de patients recule de - 12,7 % chez les non-salariés et de - 14,0 % chez les salariés.</p>
<p>Une accélération de la baisse des frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR)</p> <p>L'année 2016 est marquée par une inversion de tendance à partir du second semestre des frais de séjours en SSR, après une forte hausse en 2015 (+ 6,4 %). Le recul s'est accéléré chaque mois pour atteindre une évolution de - 5,7 % fin décembre (- 6,0 % chez les non-salariés, - 5,1 % chez les salariés).</p> <p>Tout comme les dépenses MCO, cette diminution provient de la forte baisse du nombre de patients âgés de 80 ans ou plus pris en charge en SSR (- 9,3 % chez les non-salariés, - 13,4 % chez les salariés).</p>	<p>Une inversion de tendance pour les frais de séjours en psychiatrie</p> <p>Pour la première fois depuis deux ans, les frais de séjours en psychiatrie reculent de - 2,3 % en 2016.</p> <p>La baisse est portée par la forte évolution des dépenses pour le régime des non-salariés (- 14,0 %). Chez les salariés, la croissance a été particulièrement forte en début d'année 2016 puis s'est atténuée à partir du second semestre pour atteindre + 5,5 % fin décembre.</p> <p>Du fait du faible poids du poste (2,6 %), les évolutions sont très volatiles et impactent peu le total des dépenses de cliniques.</p>

Tableau 3 : Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques en 2016

	Régime Agricole		Non-Salariés		Salariés	
	Evolution 2016 (en %)	Contribution (en points)	Evolution 2016 (en %)	Contribution (en points)	Evolution 2016 (en %)	Contribution (en points)
TOTAL	- 3,3 %	- 3,3	- 4,8 %	- 2,9	- 0,9 %	- 0,4
ODMCO	- 2,8 %	- 2,3	- 4,3 %	- 2,2	- 0,4 %	- 0,1
OQN SSR	- 5,7 %	- 0,9	- 6,0 %	- 0,6	- 5,1 %	- 0,3
OQN PSY	- 2,3 %	- 0,1	- 14,0 %	- 0,1	+ 5,5 %	+ 0,1

Source : CCMSA

Sigles : ODMCO: objectif des dépenses de médecine, chirurgie, obstétrique, MCO: médecine, chirurgie, obstétrique, PSY: psychiatrie, SSR: soins de suite et de réadaptation

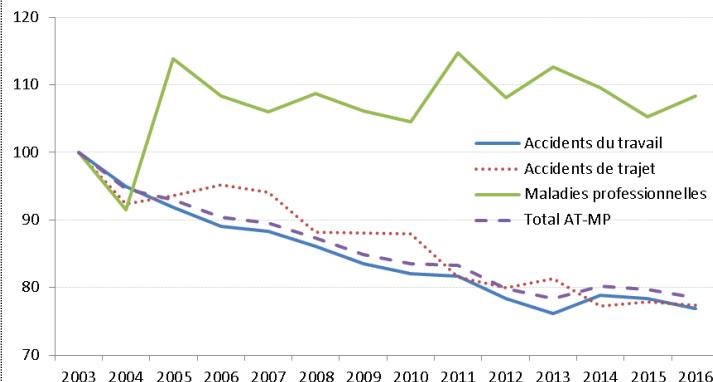
Contact : Audrey Hengel - DSEF Prestations maladie – hengel.audrey@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



Accidents du travail et maladies professionnelles des salariés agricoles

Graphique 1 : Evolution du nombre d'ATMP avec arrêt (base 100 en 2003)



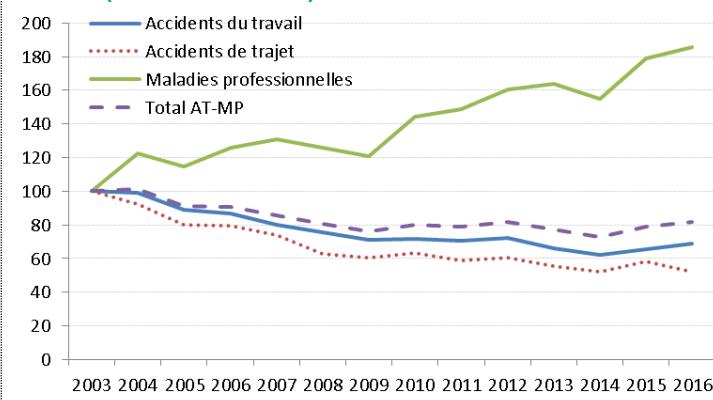
Source : CCMSA

Baisse de - 1,5 % du nombre d'Accidents du travail et Maladies Professionnelles (ATMP) avec arrêt en 2016

En 2016, le nombre d'ATMP avec arrêt s'élève à 42 386 et baisse de - 1,5 % sur un an. Cette évolution s'inscrit dans la continuité d'une tendance à la baisse de long terme, après une année 2014 atypique (+ 2,4 %).

Les accidents du travail (représentant 87 % des ATMP avec arrêt) diminuent de - 1,8 %. Le nombre d'accidents de trajet avec arrêt baisse de - 0,7 %. En revanche, le nombre de maladies professionnelles avec arrêt augmente de + 2,9 % (soit 80 maladies de plus en 2015).

Graphique 2 : Evolution du nombre d'ATMP graves non mortels (base 100 en 2003)



Source : CCMSA

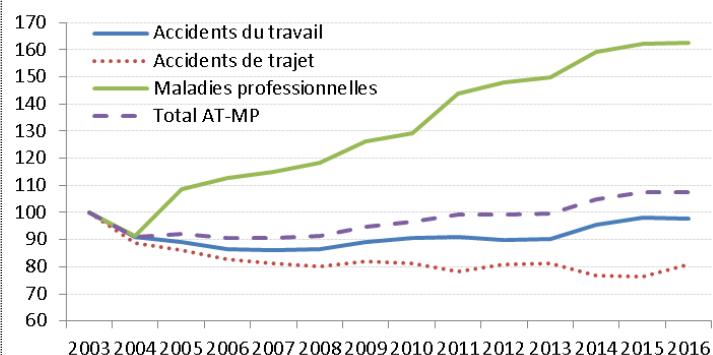
Progression de + 3,5 % du nombre d'ATMP graves non mortels en 2016

En 2016, le nombre d'ATMP ayant donné lieu à un premier paiement d'indemnité en capital ou de rente poursuit sa progression et retrouve son niveau de 2012. Ainsi, 6 383 ATMP graves sont dénombrés cette année.

Le nombre d'ATMP graves non mortels ayant donné lieu à un paiement d'indemnité en capital (Taux IPP < 10 %) diminue de - 1,8 %.

Le nombre d'ATMP ayant donné lieu à un premier paiement de rente (Taux d'IPP ≥ 10 %) progresse de + 11,5 % en 2016 : le nombre de nouvelles rentes liées à un accident de travail augmente de + 16 % tandis que les nouvelles rentes relatives à des accidents de trajet diminuent de - 16 %. Les nouvelles rentes liées à une maladie professionnelle progressent de + 10 %.

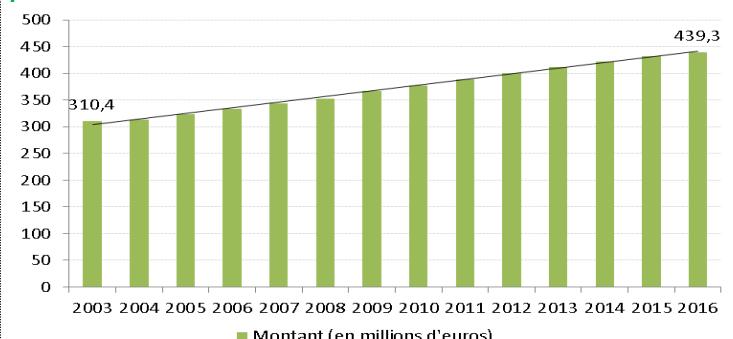
Graphique 3 : Evolution du nombre de jours indemnités



Stabilité du nombre de jours indemnités en 2016 (- 0,1 %)

En 2016, 3,5 millions de jours ont été indemnités quelle que soit la date de survenu de l'ATMP, stables sur un an (- 0,1 %). Le nombre de jours d'arrêt pour des accidents de travail diminue de - 0,7 % en 2016. Il représente 68 % du total des jours indemnités. Le nombre de jours indemnités pour les victimes de maladies professionnelles est stable (+ 0,1 %). Seules les victimes d'accidents de trajet ont une durée d'arrêt qui progresse (+ 5,9 %). La stabilité du nombre de jours indemnités s'explique par la constance du nombre d'arrêt longs (+ de 28 jours) alors qu'ils augmentaient de + 2,5 % l'année précédente.

Graphique 4 : Evolution du montant des trois principales prestations ATMP*



Hausse de + 0,6 % du montant des prestations ATMP en 2016

Cette évolution résulte de la hausse de + 2,8 % du montant des indemnités journalières (161 millions d'euros) et de + 1,6 % du montant des prestations d'incapacité permanente (250 millions d'euros) combinée à la baisse de - 1,8 % du montant des prestations de soins de ville (28 millions d'euros).

Les trois principales prestations remboursées en 2016 à la suite d'un ATMP sont 1,4 fois supérieure à celles remboursées en 2006, en progression de + 2,8 % en moyenne annuelle sur 10 ans.

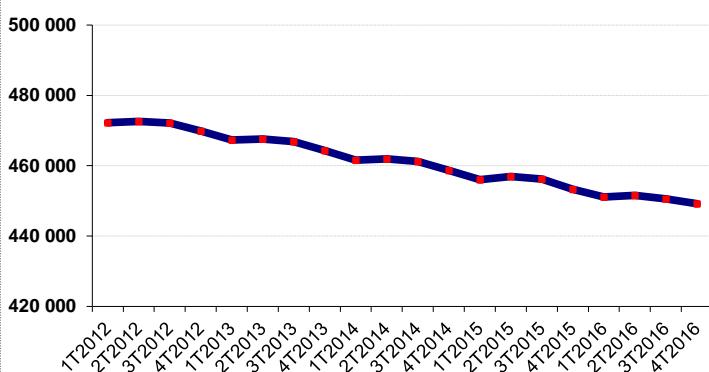
*Soins de ville, indemnités journalières, incapacité permanente

Sigles : ATMP : Accident du travail et Maladie Professionnelle, IPP : Incapacité Permanente Partielle

Contact : Karine Danthez - DSEF Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT - danthez.karine@ccmsa.msa.fr

Accidents du travail et maladies professionnelles des non-salariés agricoles

Graphique 1 : Evolution du nombre de chefs affiliés à l'ATEXA



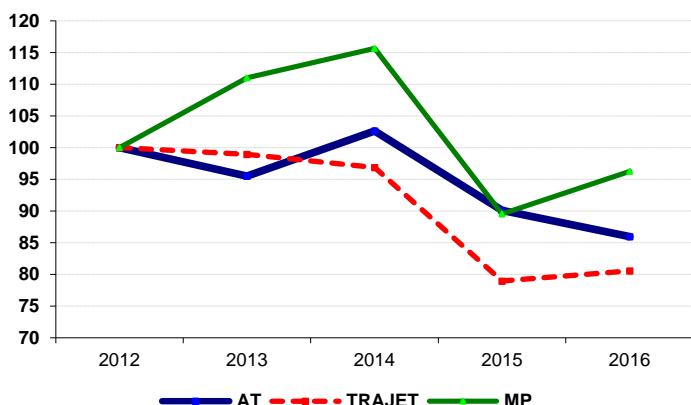
Source : CCMSA

Baisse du nombre d'affiliés à l'ATEXA

En 2016, la baisse du nombre d'affiliés au cours de l'année se poursuit pour s'établir à - 1,2 % sur un an. Le nombre total d'affiliés en métropole est de 541 066 tous statuts confondus. L'effectif de chefs d'exploitations, qui représente 90 % des affiliés au régime, baisse de - 0,9 % en 2016. Les effectifs de conjoints, d'aides familiaux baissent respectivement de - 6,1 % et - 0,7 % par rapport à 2015. Le nombre de cotisants solidaires diminue de - 0,6 %.

Parmi les principaux secteurs agricoles, les chefs d'exploitations des élevages bovins, lait et viandes représentent 32 % des affiliés (soit 144 750 chefs), suivis par les secteurs des cultures céréalier et industrielles (17 % des affiliés) et des poly-culture et poly élevages (13 % des affiliés).

Graphique 2 : Evolution du nombre d'ATMP par type depuis 2012 (base 100)



Source : CCMSA

Baisse du nombre d'accidents du travail et hausse du nombre de maladies professionnelles

Les ATMP reconnus en 2016 sont au nombre de 22 727 et diminuent de - 1,0 %. Les accidents de travail proprement dits (19 825) ont diminué de - 4,6 %. Les accidents de trajet sont au nombre de 153.

Après une année de forte baisse en 2015, le nombre de maladies professionnelles a augmenté en 2016. Il s'établit à 1 888, soit + 7,5 %.

Entre 2012 et 2016, le nombre d'accidents du travail proprement dits diminue de - 15 % et le nombre d'accidents de trajet de - 20 %. Quant au nombre de maladies professionnelles déclarées il a diminué de - 3 % sur la période.

Tableau 1 : Réalisations comptables 2016 (en millions d'euros)

	2015	2016	Evolution
Soins de santé	13,4	12,7	- 4,9 %
Indemnités journalières	42,2	41,1	- 2,5 %
Etablissements	22,7	19,5	- 16,5 %
Rentes	31,3	34,1	+ 9,0 %
TOTAL	109,6	107,4	- 2,0 %

Source : CCMSA

Hausse des prestations, baisse des cotisations

En 2016, les montants des prestations sociales versées par la branche ATEXA ont diminué de - 2,0 % :

- Le montant des soins de ville en baisse de - 4,9 %
- le montant des rentes en hausse + 9,0 % (montée en charge du régime)
- les indemnités journalières en baisse de - 2,5 %
- le montant des prestations exécutées en établissements en baisse de - 16,5 %

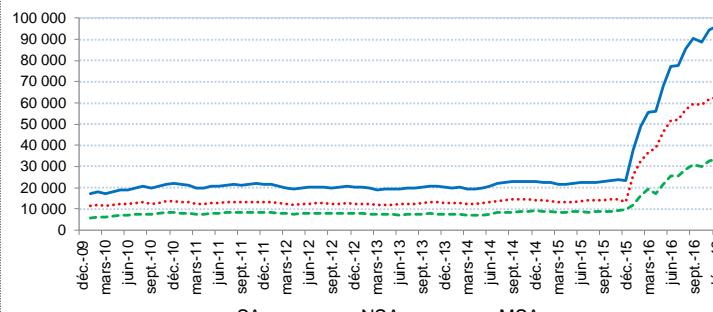
Le rendement des cotisations diminue de - 0,9 %, en raison de la baisse des effectifs de cotisants à l'ATEXA.

Sigles : ATEXA : Accident du travail des exploitants agricoles, ATMP : Accident du travail, Accident de trajet et Maladie Professionnelle

Contact : Sébastien Odiot - DSEF Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT – odiot.sebastien@ccmsa.msa.fr

Famille : Prime d'activité (PPA) et RSA

Graphique 1 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa activité, puis de la PPA selon le régime agricole



Source : CCMSA

PPA : la montée en charge se poursuit en décembre 2016

La prime d'activité est un dispositif d'aide aux foyers à revenus modestes entré en vigueur en janvier 2016.

Fin décembre 2016, le nombre d'allocataires s'établit 96 153 au régime agricole. La montée en charge se poursuit, même si la croissance des effectifs s'atténue entre septembre et décembre 2016 (+ 6,4 %).

Au régime des salariés agricoles, 62 757 foyers bénéficient de la prime d'activité, en hausse de + 5,4 % par rapport au mois de septembre 2016.

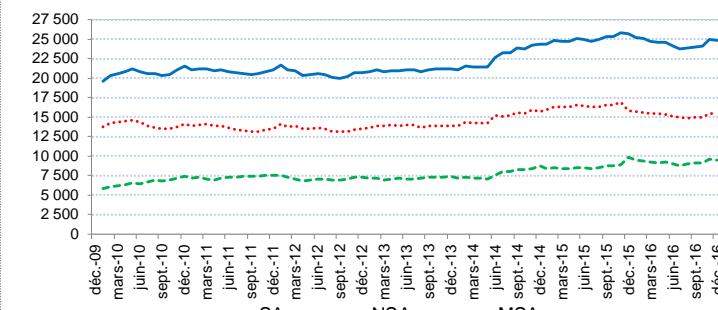
Les départements qui soutiennent la montée en charge ce trimestre sont le Finistère (+ 156 allocataires), les Côtes-d'Armor (+ 133), le Lot-et-Garonne (+ 129), la Gironde (+ 115), le Loiret (+ 103) et le Tarn-et-Garonne (+ 102).

Le taux de réalisation annuel s'établit à 116 % pour un niveau de recours de 100 %.

Au régime des non-salariés agricoles, le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité s'élève à 33 396, en augmentation de + 8,3 % par rapport au mois de septembre 2016. Les plus fortes progressions sont enregistrées dans la Manche (+ 220 allocataires), l'Aveyron (+ 164), les Côtes-d'Armor (+ 118) et le Finistère (+ 104).

Le taux de réalisation annuel atteint 139 % pour un niveau de recours de 100 %.

Graphique 2 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa socle selon le régime agricole



Source : CCMSA

rSa socle : progression du nombre d'allocataires en décembre 2016

En décembre 2016, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (rSa socle) au régime agricole s'établit à 24 885 en France métropolitaine. Les effectifs progressent de + 3,5 % par rapport à septembre, marquant une rupture avec trois trimestres consécutifs de baisse.

Au régime des salariés agricoles, 15 422 allocataires bénéficient du rSa socle, en hausse de + 3,0 % sur un trimestre et rompant avec le recul enregistré depuis le début de l'année 2016.

Au régime des non-salariés agricoles, le nombre d'allocataires s'élève à 9 463 allocataires. La progression s'accélère : + 4,3 % sur un trimestre suite au léger accroissement enregistré en septembre (+ 0,7 %), en rupture avec la tendance baissière observée sur les trimestres précédents.

Sigles : RSA: revenu de solidarité active, PPA: Prime d'activité, SA: salariés agricoles, NSA: non-salariés agricoles, MSA: NSA + SA, Taux de réalisation: rapport entre les effectifs observés et les effectifs estimés.

Contact : Jean Roger Biyik Biyik - DSEF Prestations Retraite – Famille – ORPA – AT – biyik-biyik.jean-roger@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :

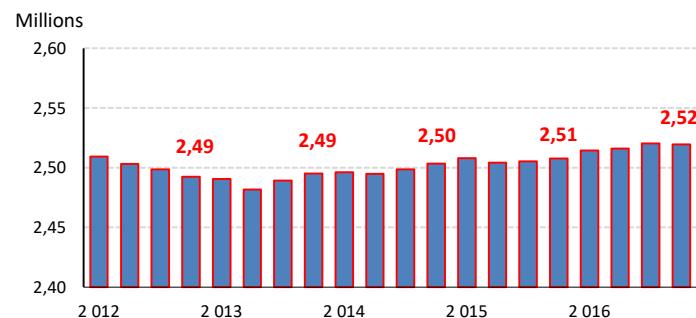


Retraite

Au 31 décembre 2016, les effectifs de retraités du régime des salariés agricoles progressent de + 0,5 % sur un an

Au 4^e trimestre 2016, 2,5 millions de personnes perçoivent une retraite au régime des salariés agricoles, un effectif en hausse de + 0,5 % sur un an. Cette évolution est liée à la prise en compte de nombreuses petites retraites de pensionnés salariés agricoles et à l'augmentation du nombre de départs avant l'âge légal dans le cadre du dispositif « départs anticipés pour carrière longue ».

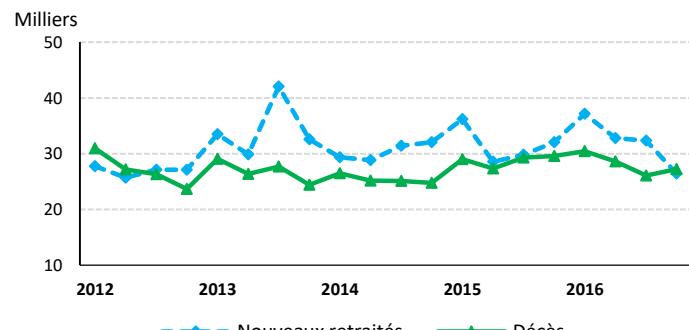
Graphique 1 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des salariés agricoles



Source : CCMSA

L'effectif de nouveaux retraités au régime des salariés agricoles diminue fortement de - 17,4 % sur un an. Le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite, prévu par la réforme des retraites de 2010, en est le principal facteur explicatif.

Graphique 2 : Evolution trimestrielle des flux de pensionnés au régime des salariés agricoles



Source : CCMSA

Le montant annuel moyen des pensions, toutes durées de carrière confondues, s'élève à 2 256 euros bruts au cours du 4^e trimestre 2016, en baisse de - 0,6 % sur un an. Il doit être apprécié au regard de la durée de carrière accomplie dans le régime agricole, qui est en moyenne de 36 trimestres, et notamment au regard des petites retraites qui ne sont plus versées sous forme de rentes (avec 26,9 % des retraités salariés agricoles ayant moins de 4 trimestres cotisés).

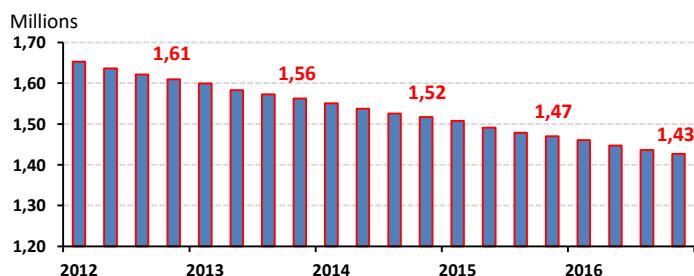
A l'inverse, avec 12 994 euros bruts, le montant moyen des retraites pour les assurés ayant validé plus de 150 trimestres est en augmentation de + 0,9 % pour la même période.

Au régime des salariés agricoles, 93,7 % des retraités sont polypensionnés.

A la fin du 4^e trimestre 2016, la diminution des effectifs de retraités non-salariés agricoles se poursuit

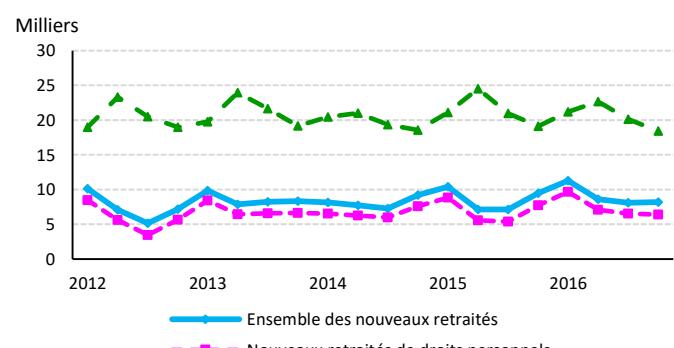
Au 4^e trimestre 2016, 1,43 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles ; un effectif en baisse de - 2,9 % sur un an. La diminution la plus importante concerne les droits personnels (- 3,2 %). Ce recul est lié essentiellement au nombre de décès, 2,5 fois plus important que les attributions de droits personnels.

Graphique 3 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des non-salariés agricoles



Source : CCMSA

Graphique 4 : Evolution trimestrielle des flux de pensionnés au régime des non-salariés agricoles



Source : CCMSA

Les retraités ayant effectué une carrière complète au régime des non-salariés agricoles perçoivent une pension annuelle moyenne de base de 9 415 euros bruts, en hausse de + 0,6 % sur un an. Toutes durées de carrière confondues et hors retraite complémentaire obligatoire, le montant annuel moyen des pensions s'élève à 5 152 euros bruts, un montant légèrement en baisse par rapport au 4^e trimestre 2015. Fin 2016, 85,4 % des retraités du régime des non-salariés agricoles sont polypensionnés. La durée moyenne de carrière au régime des non-salariés agricoles atteint 24 ans.

Contact : Prisca Boumah - DERS Prestations Retraite – Famille – ORPA – AT – boumah.prisca@ccmsa.msa.fr

MSA Caisse Centrale	Direction des Statistiques, des Etudes et des Fonds
Les Mercuriales	Directrice de la publication, Nadia JOUBERT – joubert.nadia@ccmsa.msa.fr
40 rue Jean Jaurès 93547 Bagnolet cedex	Responsable Mission Synthèses, David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr Rédacteurs : C. ROUSSEAU, N. EL FETTAHI, G. PREVOSTAT, V. GUERIN, S. KEHIRI, S. HIDOUCHE, A. HENGEL, K. DANTHEZ, S. ODIOT, JR. BIYIK BIYIK, P. BOUMAH Diffusion : Claudine GAILLARD - gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr